

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 07873 Numéro SIREN : 819 409 376 Nom ou dénomination : 6 UNDERGROUND

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2018 sous le numéro de dépôt 87837

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 04-09-2018

N° DE DEPOT : 087837

N° GESTION : 2016B07873

N° SIREN : 819409376

DENOMINATION : 6 UNDERGROUND

ADRESSE : 208 rue Saint-Maur 75010 Paris

MILLESIME : 2018

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND						Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 208 rue Saint Maur						75010 PARIS	
Durée de l'exercice précédent * 11							
Numéro SIRET * 8 1 9 4 0 9 3 7 6 0 0 0 2 0						Néant *	
		Exercice N, clos le 31/01/2018		N-1 31/01/2017			
		Brai 1	Amonissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement*	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 389 AU	1 011	1 378	2 174	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
Créances rattachées à des participations	BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD	BE					
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	2 389	BK	1 011	1 378	2 174
ACTIF CIRCULANT STOCKS * CREANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	82 108	BY	82 108	32 522	
	Autres créances (3)	BZ	29 265	CA	29 265	7 516	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités	CF	76 646	CG	76 646	67 984		
Charges constatées d'avance (3) *	CH	302	CI	302	2 095		
TOTAL (III)		CJ	188 321	CK	188 321	110 116	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	190 710	IA	1 011	189 699	112 291
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des im- mobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : * Immo- bilisa- sions		Stocks :		Créances :			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/01/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			302
CCA ASSURANCE	01/02/2018 04/10/2018	302	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			302

Désignation de l'entreprise		SAS 6 UNDERGROUND				Néant	
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 30 000)	DA	30 000	30 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD	3 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG					
	Report à nouveau	DH	12 314				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	26 978	15 314			
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
	TOTAL (I)	DL	72 292	45 314			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU					
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	91 522	45 857			
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 885	21 119			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA					
	Produits constatés d'avance (4)	EB					
	TOTAL (IV)	EC	117 407	66 977			
	Ecart de conversion passif *	ED					
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	189 699	112 291			
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC					
		ID					
		IE					
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	117 407	66 977			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		31/01/2018
Total des Charges à payer		14 768
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 807
FNP HONO. AVOCAT	1 007	
FNP HONO. C.A.C.	4 800	
Dettes fiscales et sociales		8 960
CHARGES FISCALES A PAYER	8 960	

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND		Exercice N		Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF			
		FG	344 791	FH	439 357	203 318	
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	344 791	FK	439 357	203 318
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ	37	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	784 185	203 319
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	436 312	86 107	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	7 767	1 703	
	Salaires et traitements *			FY	191 048	59 471	
	Charges sociales (10)			FZ	110 788	32 419	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	796	215
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	5	4	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	746 716	179 919
	I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	37 469	23 400
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	Total des produits financiers (V)			GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS		20	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU		20	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV		(20)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	37 469	23 380	

Désignation de l'entreprise SAS 6 UNDERGROUND			Néant ☐ *																									
			Exercice N	Exercice N-1																								
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA																										
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB																										
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC																										
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD																										
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		273																								
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF																										
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG																										
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		273																								
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(273)																								
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ																										
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	10 491	7 793																								
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	784 185	203 319																								
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	757 207	188 005																								
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	26 978	15 314																								
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																										
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY																										
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																										
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP																										
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ																										
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH																										
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ																										
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK																										
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX																										
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																										
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD																										
	(9) Dont transferts de charges	A1																										
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2																										
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																											
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																											
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																												
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																				
Exercice N																												
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																											
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs																				
Exercice N																												
Charges antérieures	Produits antérieurs																											

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise		SAS 6 UNDERGROUND		Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
	Constructions				
	Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ	KK	KL
	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM	KN	KO
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	KT	KU
	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX
	Matériel de transport *		KY	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles				
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 389	LB	LC	LD
	Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
Avances et acomptes		LK	LL	LM	
TOTAL III		LN	2 389	LO	LP
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T	
	Autres participations	8U	8V	8W	
	Autres titres immobilisés	1P	1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	1U	1V	
	TOTAL IV	LQ	LR	LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	2 389	ØH	ØJ
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LW	1X
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ
	Constructions				
	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	ML
	Autres				
	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles				
	Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU
	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB	
Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF	
TOTAL III		IY	NG	NH	NI
				2 389	2 389
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations	IO	ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés	II	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	12	2E	2F	2G
	TOTAL IV	13	NJ	NK	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		14	ØK	ØL	ØM
				2 389	2 389

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : **3 1 0 1 2 0 1 8**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS 6 UNDERGROUND**

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions		PM		PN		PO		PQ			
Sur sol propre		PR		PS		PT		PU			
Sur sol d'autrui		PV		PW		PX		PY			
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PZ		QA		QB		QC			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD		QE		QF		QG			
Autres		QH		QI		QJ		QK			
immobilisations		QL		QM		QN		QO		1 011	
corporelles		QP		QR		QS		QT			
Matériel de transport		QU		QV		QW		QX		1 011	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		215		796		ØQ		ØR		1 011	
Emballages récupérables et divers		215		796		ØQ		ØR		1 011	
TOTAL III		ØN		215		796		ØQ		1 011	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN		215		796		ØQ		1 011	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. gales, agenc et am. des const.		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Inst. techniques mat. et outillage		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
Autres immob. corporelles		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Inst. gales, agenc am. divers		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Matériel de transport		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
Mat. bureau et inform. mobilier		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Emballages récup. et divers											
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS 6 UNDERGROUND**Néant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND		Néant ☐			
CADRE A ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	US	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA			
	Autres créances clients	UX	82 108	82 108	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée* ☐ UO)	ZI			
	Personnel et comptes rattachés	UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	Etat et autres collectivités publiques	VM			
	Impôts sur les bénéfices	VB	28 570	28 570	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VN			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP			
	Divers	VC			
	Groupe et associés (2)	VR	694	694	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	302	302	
	Charges constatées d'avance	VT	111 675	111 675	
TOTAUX		VU	VV		
RENOIS	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
	(1) des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			
CADRE B ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
RENOIS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y			
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG			
	à 1 an maximum à l'origine	VH			
	à plus d'1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A			
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	91 522	91 522	
	Personnel et comptes rattachés	8C			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	3 251	3 251	
	Etat et autres collectivités publiques	8E	2 698	2 698	
	Impôts sur les bénéfices	VW	10 976	10 976	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VX			
	Obligations cautionnées	VQ	8 960	8 960	
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J			
	Groupe et associés (2)	VI			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX		VY	117 407	VZ	117 407
RENOIS	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			
		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques ☐ VL		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2018		
I. REINTEGRATIONS		BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 26 978		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint			WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	moins part déductible *	à réintégrer :	WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW	
			Charges financières (art. 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7 10 491	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8	
	{ - imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				WN	
	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
TOTAL I					WR 37 469	
II. DEDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV
		{ - imposées au taux de 0 %				WH
		{ - imposées au taux de 19 %				WP
		{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WW
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
Régime des sociétés mères et des filiales *						
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *					XD
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investisseur immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et acties A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
TOTAL II					XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI 37 469
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN 37 469
						XO 0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2018

Désignation de l'entreprise SAS 6 UNDERGROUND		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	ligne WI		ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LJ			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)
XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2018

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND					Néant *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB	3 000	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	15 314		{ - Autres réserves	ZD		
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE		
					Autres répartitions	ZF		
					Report à nouveau	ZG	12 314	
TOTAL I			ØF	15 314	TOTAL II		ZH	15 314
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)								
RENSEIGNEMENTS DIVERS								
				Exercice N :		Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	122 103	6 683		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	12 000	XQ	144 047	36 967		
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	132 230	34 701		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	37 932	7 756		
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	436 312	86 107		
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	253			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	7 514	1 703		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	7 767	1 703	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	68 958	28 966		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	55 282	13 518		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2017) *			ØB	190 961			
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH		
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS 6 UNDERGROUND**Néant ☒ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
1	2	3	4	5	6
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

I - Immobilisations *

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
7	8	9	10	11	12	13
			19%	15% ou 12,80%	0%	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

I - Immobilisations *

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 19)						
CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 11)						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)						
		(A)	(B)		(C)	
			(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 6 UNDERGROUND**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 12,80 % ☐Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☐ *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☐ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	A 15 % Ou A 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3					
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
1	2	donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	5		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND		Néant *	
Exercice ouvert le : 01022017 et clos le : 31012018		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		784 148
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		784 148
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		37
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		37
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		292 265
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		132 047
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		5
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		424 317
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	359 868
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA		359 868
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		784 148
Effectifs au sens de la CVAE	EY		1
Période de référence	GY	01/02/2017	GZ 31/01/2018
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIALFormulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)1 (1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 1 2 0 1 8

N° SIRET 8 1 9 4 0 9 3 7 6 0 0 0 2 0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 6 UNDERGROUND

ADRESSE (voie) 208 rue Saint Maur

CODE POSTAL 75010 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination NORTH 6

N° SIREN (si société établie en France) 750125056 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 3 000

Adresse : N° 208 Voie Rue Saint Maur

Code postal 75010 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 1 2 0 1 8

N° SIRET 8 1 9 4 0 9 3 7 6 0 0 0 2 0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 6 UNDERGROUND

ADRESSE (voie) 208 rue Saint Maur

CODE POSTAL 75010 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE	P5
--	----

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6 UNDERGROUND
Société par Actions Simplifiée à associé unique
Au capital de 30.000 euros
Siège social : 208 rue Saint-Maur – 75010 PARIS
R.C.S. PARIS : 819 409 376

Extrait du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire unique en date du 31 juillet 2018

Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 janvier 2018

« DEUXIÈME DÉCISION »

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26.978 euros au poste « Report à nouveau ».

Certifié conforme à l'original



Le Président
NORTHSIX EUROPE LIMITED
Représentée par Oliver HICKS

SASU 6UNDERGROUND

**208, Rue SAINT-MAUR
75 010 - PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018**

CORINNE FOURMONT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

39, RUE JULES VIEJO • 94 430-CHENNEVIERES SUR MARNE •

TÉLÉPHONE : 01.45.76.84.62 • TÉLÉCOPIE : 01.45.76.83.75 E-MAIL : C-S-E@ORANGE.FR

SIRET 452 474 000 00034 APE : 6920Z

Corinne FOURMONT – Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de PARIS

39, Rue Jules VIEJO – 94 430 CHENNEVIERES SUR MARNE
SIRET : 452 474 000 00034 APE : 6920Z

SASU 6UNDERGROUND
208, Rue SAINT-MAUR
75 010 PARIS

RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES
sur les COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2018

A l'Associée,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos statuts constitutifs du 10 mars 2016, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 6UNDREGROUND relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2017 la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assurée de leur application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHENNEVIERES SUR MARNE,

Le 12 juillet 2018

Corinne FOURMONT

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Corinne', with a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 208 rue Saint Maur		Durée de l'exercice précédent * 11						
Numéro SIRET * 8 1 9 4 0 9 3 7 6 0 0 0 2 0		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/01/2018						
		N-1, 31/01/2017						
		Bruit 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 389	AU	1 011	1 378	2 174
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU		CV		
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
			Prêts	BF		BG		
			Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	2 389	BK	1 011	1 378	2 174	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	82 108	BY	82 108	32 522	
		Autres créances (3)	BZ	29 265	CA	29 265	7 516	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	76 646	CG	76 646	67 984		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	302	CI	302	2 095		
	TOTAL (III)	CJ	188 321	CK	188 321	110 116		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	190 710	IA	1 011	189 699		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS 6 UNDERGROUND				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 30 000)	DA	30 000	30 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	12 314		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	26 978	15 314	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	72 292	45 314	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	91 522	45 857	
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 885	21 119	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	117 407	66 977		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	189 699	112 291		
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	117 407	66 977	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	344 791	FH	439 357	FI	784 148	203 318	
		FJ	344 791	FK	439 357	FL	784 148	203 318	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (I) (11)					FQ	37	1	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	784 185	203 319	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	436 312	86 107	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	7 767	1 703	
	Salaires et traitements *					FY	191 048	59 471	
	Charges sociales (10)					FZ	110 788	32 419	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	796	215
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	5	4	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	746 716	179 919	
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	37 469	23 400	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS		20	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU		20	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		(20)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	37 469	23 380	

Désignation de l'entreprise SAS 6 UNDERGROUND										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			273
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			273
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			(273)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	10 491		7 793
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	784 185		203 319
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	757 207		188 005
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	26 978		15 314
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			obligatoires		A9				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	



Annexe

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/01/2018.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 189 699 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat de 26 978 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

L'exercice précédent était d'une durée de 11 mois.

La société a pour activité la production de films et de programmes audiovisuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables

Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 5 juin 2014 et complétés des règlements subséquents.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires) ;

Principes, règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

- Matériel Informatique	3 ans
- Agencements	5 ans
- Mobilier	5 ans

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

Immobilisations financières

Autres immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont dépréciés lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros au cours.

Les dettes, créances, disponibilités en devises hors zone euro figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables

La différence résultant de l'actualisation des dettes, des créances et de leurs couvertures en devises hors zone euro à ce dernier cours est inscrite dans le poste « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques pour leur totalité.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

La société ne provisionne pas dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée au cours de l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

Ces engagements non provisionnés à la clôture de l'exercice sont néanmoins non significatifs en raison de l'ancienneté des salariés, de leur âge et des probabilités de rotation du personnel.

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Principes, règles et méthodes comptables

Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat son évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	2 389					2 389
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 389					2 389
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		2 389					2 389

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	215	796		1 011
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	215	796		1 011
TOTAL	215	796		1 011

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Créances et Dettes

		31/01/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	82 108	82 108	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	28 570	28 570	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	694	694	
	Charges constatées d'avances	302	302	
TOTAL DES CREANCES		111 675	111 675	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	91 522	91 522		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 251	3 251		
	Impôts sur les bénéfices	2 698	2 698		
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 976	10 976		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 960	8 960		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autras dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		117 407	117 407		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

31/01/2018	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif			
Capital souscrit non appelé			
Actif immobilisé			
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances sur participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés	65.856		
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Bilan Passif			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes envers établissements de crédits			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances, acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs comptes rattachés	84.600		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Charges constatées d'avance

	31/01/2018	31/01/2017	Variations	%
Charges constatées d'avance - Exploitation	302	2 095	(1 792)	-85,56
Charges constatées d'avance - Financier				
Charges constatées d'avance - Exceptionnel				
TOTAL	302	2 095	(1 792)	-85,56

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/01/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2018
Capital social	30 000				30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		3 000			3 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		12 314			12 314
Résultat de l'exercice	15 314	(15 314)		26 978	26 978
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	45 314			26 978	72 292

Date de l'assemblée générale 31/07/2017

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 45 314

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 45 314

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 26 978

Capital social

		31/01/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 000,00	10,0000	30 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		3 000,00	10,0000	30 000,00

Charges à payer

	31/01/2018	31/01/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 807	10 560	(4 753)	-45,01
Dettes fiscales et sociales	8 960	1 944	7 016	360,8
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	14 766	12 504	2 262	18,09

Charges à payer (détails)

		31/01/2018
Total des Charges à payer		14 766
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 807
FNP HONO. AVOCAT	1 007	
FNP HONO. C.A.C.	4 800	
Dettes fiscales et sociales		8 960
CHARGES FISCALES A PAYER	8 960	

Notes relatives à certains postes du Compte de Résultat

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

En raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel, la société comptabilisera le CICE dans ses comptes individuels, au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 "Charges de personnel". Au titre de ce second exercice, aucun CICE n'a été constaté.

Effectif

Les salariés de l'exercice sont principalement des intermittents engagés de manière ponctuelle pour quelques jours en fonction des projets. La présence d'un salarié fixe en CDD explique l'effectif moyen à 1 sur l'exercice.

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au Décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information suivante est fournie. Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose de la manière suivante :

- Honoraires au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 7 000 euros.
- Honoraires facturés au titre de conseils et de prestations de services entrant dans les diligences directement liées : néant.

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	344 781	439 357	784 148
TOTAL	344 791	439 357	784 148

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/01/2018	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		37 469	10 491	26 978
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)				
RESULTAT COMPTABLE		37 469	10 491	26 978

(1) après retraitements fiscaux.

Autres informations

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

Les dirigeants ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social.

Liste des transactions effectuées avec des parties liées

Les transactions entre parties liées, visées à l'article R 123-198 du Code de commerce ayant été conclues à des conditions normales de marché et effectuées avec des sociétés détenues directement ou indirectement en totalité, aucune information n'est à fournir.

Evénements significatifs postérieurs à clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.